

CONTRAT D'INSCRIPTION POUR CAVALIER.E 2026/2027

PRATIQUE EQUITATION

Label Cheval Qualité France 2026
Etablissement labellisé FFE et agréé Jeunesse et Sport
RCP EquiGeneral Helmet

Pour votre ré inscription à retourner (page 1^e et 2) au plus tard avant le 6 juin pour garantir votre place ! Nouvelle inscription avant le 30 juin. Avec le règlement, ou les chèques (si paiement échelonné)

Entre Centre Equestre Olhaldea Zalditokia,

Et, **Nom, Prénom** : _____ (en majuscule)

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Niveau équestre : Club fréquenté auparavant :

Adresse _____

Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ / ____ . ____ . ____ Courriel: _____

Tel des parents : _____

Personne à contacter:

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____

☐ Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident qu'offre la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires, sur la « page cavalier » du cavalier depuis le site www.ffe.com

☐ Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.

☐ J'atteste ne pas présenter de contre-indication à la pratique de l'équitation et, à ce titre, je m'engage à fournir si on me le demandait, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation.

☐ J'accepte, ou ☐ Je refuse, l'utilisation de mon image par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

☐ J'atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur, les conditions générales de vente du centre équestre, et le planning

Et avoir choisi la formule et son tarif correspondant :

- ☐ Formule Cours collectifs à raison d'au moins un cours par semaine
ou
☐ Formule Cours collectifs à raison de 2 cours par semaine
ou
☐ Formule Cours collectifs à raison de 3 cours par semaine
Ou/et
☐ Formule carte de 10 cours, sur réservation à l'avance.

Et Je complète :

Je soussigné(e), _____ m'inscris,
ou j'inscris ma fille, mon fils
et je choisis la formule ou forfait suivant.....

**Et je remets le dossier d'inscription accompagné du règlement et les pages 1 et 2
suivant le tarif en vigueur.**

J'ai noté que le montant est payable à l'inscription,

et je règle ce jour ☐
ou bien

J'accepte les délais consentis de paiement avec un règlement en plusieurs fois ☐

**A , Le.....Signature
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**

Dans la mesure du possible nous essayerons d'en tenir compte lors de l'élaboration des planning

Pour info, merci de renseigner :

disponible le mardi à partir deh

disponible le mercredi, toute la journée oui / non ou à partir deh (entourer)

disponible le jeudi à partir deh

disponible le vendredi à partir deh

disponible le samedi, toute la journée oui / non ou à partir deh (entourer)

Tarifs pour l'année de septembre 2026 à juin 2027

A partir du 8 septembre 2026 pour 30 séances

Cours Collectifs

Les différents forfaits :

- **Forfait à l'année pour 1 séance par semaine**
- **Forfait Formule 2 ou 3 séances par semaine** pour le même élève, ou à partir de 2 élèves de la même famille
- **Formule carte de 10 séances uniquement, carte valable 10 mois**
- **Carte extension du forfait ! carte de 10 cours en plus du forfait**
Un cours en + à la carte, pour monter plus

Si vous prenez un forfait à l'année, vous pouvez rajouter une carte de 10 séances (carte valable 10 mois). Vous pourrez ainsi venir monter une deuxième fois ponctuellement, dans un cours de votre niveau. Horaire à convenir au préalable suivant planning avec la monitrice.

Tarifs au 01.05.2026	Adhérent	Non-Adhérent	
Adhésion / Accès installation			
Individuelle Enfant et adulte	46,00 €		
Licence			
Enfants -18ans	29,00 €	29,00€+2€=31,00€	
Adultes +18ans	40,00 €	40,00€+2€=42,00€	
Cours collectifs			
Cours à l'unité	26,00 €	30,00 €	
Forfait 1 cours par semaine	666,00 €		
Forfait 2 cours	1275,00 € (Soit remise de 57€)		
Forfait 3 cours	1 884,00 € (Soit remise de 116€)		
Carte 10 cours extension du forfait	235,00 €		
Carte de 10 cours	255,00 €		
Stages/Balades			
2h	40,00€	45,00 €	
3h	60,00€	65,00€ €	

Inscription et mode de paiement :

Pour chaque cavalier : adhésion individuelle + licence + forfait de votre choix

- Paiement du total en 1 fois par virement ou 1 chèque
(Les virements échelonnés ne sont pas acceptés) **Ou**
- Seulement pour les forfaits ! Possibilité de régler en 3 chèques à l'inscription (encaissement en septembre, décembre et mars)..
(1^{er} chèque comprenant accès installation + licence + forfait/3), les chèques n 2 et n 3 comprenant le reste du forfait

ex : pour 1 forfait 1 cours/sem. enfant : 1^{er} chèque : 46€ + 29€ + 222€ = **297€** // 2^{ème} : **222€** // 3^{ème} : **222€**

• Formule pour 1 séance par semaine

Pour Enfant et jeune - de 18ans :

- 1 chèque de **297€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **222€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **222€** encaissé **début mars**

Pour adulte + de 18ans :

- 1 chèque de **308€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **222€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **222€** encaissé **début mars**

• Formule pour 2 séances par semaine pour le même élève,

Pour Enfant et jeune - de 18ans :

- 1 chèque de **500€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **425€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **425€** encaissé **début mars**

Pour adulte + de 18ans :

- 1 chèque de **511€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **425€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **425€** encaissé **début mars**

Si 2 élèves de la même famille : rajouter 1 accès inst. + 1 licence correspondante suivant l'âge du 2^{ème} cavalier, au premier chèque

• Formule pour 3 séances par semaine pour le même élève

Pour Enfant et jeune - de 18ans :

- 1 chèque de **703€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **628€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **628€** encaissé **début mars**

Pour adulte + de 18ans :

- 1 chèque de **714€** encaissé en **septembre**
- 1 chèque de **628€** encaissé **début décembre**
- 1 chèque de **628€** encaissé **début mars**

• Carte extension du forfait, (valable 10 mois après achat)

235€ paiement en 1 fois

• Formule carte de 10 séances, (valable 10 mois après achat)

**255€ + accès inst + licence.
Paiement en 1 fois**

BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE BANQUE & ASSURANCE				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE IBAN / BIC	
Code Banque 10907	Code Guichet 00015	N° de Compte 02421315479	Clé RIB 47	Destinataire du relevé Space intended for the recipient	
Domiciliation / Paying Bank BPACA ST PEE SUR NIVELLE					
Identifiant international de compte bancaire IBAN : FR76 1090 7000 1502 4213 1547 947 International Bank Account Number			Identifiant international de l'établissement bancaire BIC : CCBPFRPPB0X Bank Identification Code		
Caravère est, depuis 3 ans, membre, sur leur demande, à vos intentions ou différents aspects à leur service des opérations à votre banque (comptes, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon engagement des opérations en cas de besoin (voir les modalités pour avoir des renseignements supplémentaires).			Titulaire du compte / Account holder M. FAGOAGA EMMANUEL CENTRE EQUESTRE OLHALDEA 64310 SARE		
This statement is intended to be delivered to the holder of your account (credit transfer, invoice payment, etc.).					

Modalités d'inscription

A lire attentivement

Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée et possibles selon les disponibilités.

S'il s'agit d'une **ré inscription**, elle est à retourner au plus tard le **6 juin**

Après nous avoir consulté, compléter et signer le Contrat d'inscription (**Pages 1 et 2**), et joindre le règlement. Le tout est à déposer au club ou dans la boîte aux lettres du club, ou envoyer le dossier par la poste, **au plus tard pour le 30/6/2026, (après cette date nous ne pourrons pas garantir les places).**

Organisation :

De Septembre 2026 à juin 2027,

A partir du mardi 8 septembre 2026, pour se terminer en juin 2027 sur 30 semaines

Les cours : chaque séance dure 1h30 et comprend le temps de préparation de vos montures, la découverte de leurs soins quotidiens, une heure de reprise et le pansage et le rangement après avoir monté. Les cours ont lieu principalement les mardis, vendredis, mercredis et les samedis pendant l'année scolaire.

Il n'y aura pas cours pendant les vacances scolaires, mais des stages sont proposés pendant les vacances.

A l'attention des cavaliers, des parents et des accompagnants (lire attentivement les détails plus bas) :

Les parents devront laisser leur enfant dès le début de la séance. S'ils désirent assister aux séances, les parents pourront regarder la fin du cours depuis la partie gauche du manège en arrivant depuis le parking. Nous demandons de respecter des règles de courtoisie : silence, téléphone éteint, ne pas intervenir auprès de leur enfant pendant le cours ni auprès de l'enseignant. Pour les jeunes débutants, il est préférable de déposer l'enfant et le laisser sous la responsabilité du moniteur.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A lire attentivement

1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2026/2027

Le passage des Galops n'est pas compris dans le tarif des cours et il n'y a aucune obligation de les passer. Cependant, nous pouvons proposer des sessions pendant les vacances d'avril

2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. L'inscription à l'année engage le signataire du contrat au paiement du montant dû dans son intégralité. Le montant est payable à l'inscription, toutefois nous pouvons consentir des délais de paiement avec un règlement en plusieurs fois (voir le tableau des échelonnements des chèques avec les tarifs)

3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence FFE pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr.

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable au sein du club consultable sur www.olhaldea.com. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

7. Absence et compensation

Nous vous prions de bien vouloir nous avertir au plus tôt pour toute absence

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée et elle n'est pas remboursable ; Il est recommandé d'avertir au plus tôt pour toute absence, car l'organisation d'un cours requiert une organisation préalable, comme rentrer les chevaux, les mettre en condition d'être montés...

Cependant, en cas de force majeure (ex : problème d'ordre familial important), pour cause médicale et sur présentation d'un certificat du médecin de contre-indication à la pratique de l'équitation. Les responsables se réservent le droit de décider éventuellement de l'octroi d'une compensation ou du rattrapage d'un cours.

Dans ces cas uniquement l'absence fera l'objet d'un avoir consenti à titre commercial, de l'ordre de 10€/ cours perdu quel que soit la durée de l'arrêt, et ne pouvant dépasser 4 cours par année de cours (de septembre à juin), soit un avoir éventuel de 40€ maximum pour un élève prenant un cours/semaine,

Ou 8 cours maximum ou un avoir de 80€/année de cours, pour un élève ayant choisi le forfait de 2 ou 3 cours/semaine,

ou si cela est possible, c'est à dire sous réserve des places disponibles, le cavalier pourra monter sur un cours à une date ultérieure en concertation avec les dirigeants.

Tout cours ou reprise non décommandé 24h à l'avance et justifié, reste dû et n'est pas compensable.



NOTES IMPORTANTES (complètent le Règlement Intérieur)

A l'attention des cavaliers et de leurs parents :

Cours et stages :

Comme toute autre activité, culturelle ou sportive, afin d'améliorer la concentration des cavaliers et par souci de développement de leur autonomie dans la préparation de leur monture ainsi que durant leurs séances montées, le centre équestre Olhaldea demandera aux parents de suivre quelques règles :

Nini Pony Tiki, débutants ou G1 : Les parents devront laisser leur enfant dès qu'ils sont pris en charge.

Autres cours : Les parents devront laisser leur enfant dès le début de la séance.

S'ils désirent assister aux séances, les parents pourront regarder plutôt la fin du cours depuis la partie gauche du manège en arrivant depuis le parking. Nous demandons de respecter des règles de courtoisie : silence, téléphone éteint, ne pas intervenir auprès de leur enfant pendant le cours ni auprès de l'enseignant.

Les enfants cavaliers mineurs, sont sous la responsabilité de l'équipe encadrante d'Olhaldea uniquement pendant la durée de leurs cours, en y ajoutant 1/4 d'heure avant et 1/4 d'heure après le cours. En dehors des heures de reprises vendues, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal.

Soins aux chevaux et respect du matériel :

En cas de manquement, de matériel cassé ou abîmé ou de constat de blessure sur un équidé, merci de le signaler immédiatement à l'enseignant ou à un responsable du club.

- Le cheval doit être convenablement brossé par l'élève.
- Il est demandé à chacun de veiller à la propreté des installations, et d'agir en cavalier responsable et civique, en ramassant par exemple le crottin de son cheval, en respectant les autres cavaliers, etc.

Ponctualité

Pour le bon déroulement des cours, les cavaliers doivent arriver à l'heure et plutôt en avance (1/2 heure avant le début du cours). Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

Examens fédéraux et passage au niveau supérieur :

C'est le niveau technique et théorique de chacun, validé par l'enseignant référent, qui permet de s'inscrire à un examen ou un à cours supérieur.

Un an d'équitation n'implique pas systématiquement le passage au niveau supérieur. De plus, pour s'inscrire à un passage d'examen, il faut avoir reçu l'avis favorable de l'enseignant.

Cartes

Les cartes sont valables durant 10 mois.

Le titulaire d'une carte de 10 cours doit avertir de sa venue à un cours et vérifier de la disponibilité de la place sur un cours, sachant qu'il n'est pas prioritaire par rapport aux cavaliers inscrits en cours collectifs à l'année. Lorsque sa carte est terminée il doit la renouveler s'il souhaite poursuivre les cours.

Règles de vie, courtoisie et convivialité

Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou des installations, les usagers doivent observer une obéissance complète à l'encadrement et appliquer les consignes de sécurité fixées.

Les usagers sont tenus d'observer une attitude déferente vis-à-vis du personnel d'encadrement ainsi qu'une parfaite correction à l'égard des autres.

Le club house du centre équestre et du poney-club est à votre disposition. Vous pouvez vous y retrouver entre cavaliers dans les horaires d'ouverture de l'établissement. N'hésitez pas à entretenir la convivialité par un bonjour souriant à toutes personnes rencontrées.

Sécurité

Interdiction formelle de fumer dans tous les locaux, autour et dans les écuries et dans l'enceinte du poney-club et du centre équestre. L'établissement décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle au regard de la réglementation en vigueur.

L'accès aux écuries intérieures et extérieures ainsi que l'accès à proximité des boxes dans les cours sont strictement interdits aux non-usagers ainsi qu'aux usagers sans la présence de l'équipe encadrante.

Utiliser les parkings pour garer les véhicules à moteur. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur le site et sont strictement interdits à l'intérieur des locaux

Aucun jeu de ballon, vélo, trottinettes, poussettes dans les écuries, ni comportement risquant d'effrayer les chevaux/poneys n'est autorisé dans l'enceinte de l'établissement.

Hygiène

Il est recommandé de ne pas oublier les bonnes pratiques d'hygiène, de porter un masque à votre arrivée et durant la préparation du cheval si vous êtes souffrant, de se laver les mains ou d'utiliser du gel hydroalcoolique. En cas de non-respect, vous exposez le personnel du club, les autres cavaliers et leurs proches.

Il est rappelé aux usagers qu'il est recommandé d'être à jour de son rappel antitétanique.

Tenue

L'utilisateur de l'établissement équestre doit, pour monter à cheval ou à poney, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur adopter une tenue vestimentaire correcte et conforme aux usages.

Communication

L'équipe d'Olhaldea se tient à votre disposition sur rendez-vous, ou à la fin des cours, n'hésitez pas ! un moment de convivialité vaut parfois mieux que de nombreux messages sur les réseaux.... 😊